



COMMISSION SPORTIVE JEUNES DU DISTRICT
(CSJD)

Configuration « Compétitions »
Réunions restreintes des 24 et 25 Mai 2023
Procès-verbal N° 33 du 06 Juin 2023

Président CSJD	Roland MEHN
Vice-Présidents CSJD	M. André BOHN M. Jean-Pierre WAGNER
Présents :	Mmes. Sandrine Koenig, Anne Schaffhauser, Scheuer Magalie Bahloul Delphine, Huguette Ueberschlag MM.Thierry Ontani, Michel Dallet, Léonor Cochin, Renaud Mantel, El Atyaoui Fouad, Jacqui Jellimann, René Ludwig, Martinez José Martini Guy, Zimmerlin Franck, Marc Gass

CHAMPIONNATS Phase Retour & Printemps

Consultez régulièrement vos rencontres sur le site du District Alsace



Modifications Calendriers : Jeunes

NEANT

MATCHS DE CLASSEMENT ET FINALES DISTRICT 2022-2023

Les Finales auront lieu le 24/25 Juin 2023 : Bischoffsheim

• **U18 D1**

FINALE U18 D1 – 25 Juin 2023			
Durrenbach Sauerpech 1	Sundgau Foot Oltin. 1	16H	

• **U18 D2**

½ FINALE DISTRICT U18 D2 - 10/06/2023				
A	Sarre/Union U.S. 1	Achenheim/Ebruche 1	15h00	
B	Turckheim A.S. 1	Mulhouse Azzurri 1	15h00	

❖ Le vainqueur est qualifié pour la finale du District Alsace

- **U18 D3 Titre**

½ FINALE DITRICT U18 D3 Titre – 10/06/2023				
A	Pfulgriesheim/Enp 1	Jeune/Rountzenheim 1	16h00	
B	Masevaux Esd 1	Ostwald F.C. 1	16h00	

- ❖ Le vainqueur est qualifié pour la finale du District Alsace

(Sous réserve des décisions disciplinaires ou réglementaires en cours et cela jusqu'à épuisement des recours)

MATCHS DE CLASSEMENT ET FINALES DISTRICT 2022-2023

- **U15 D1**

FINALE U15 D1 – 25 Juin 2023			
Grpt Kilbs/Bischoffs 1	Berrwiller A.S. 1	14H00	

- **U15 D2**

½ FINALE DITRICT U15 D2 - 10/06/2023				
A	Strg Fcosk06 1	Brumath S.S. 1	15h00	
B	Matzenheim Emr 1	Thann F.C. 1	16h00	

- ❖ Le vainqueur est qualifié pour la finale du District Alsace

- **U15 D3 Titre**

½ FINALE DITRICT U15 D3 - 10/06/2023				
A	Ohlungen/Evallons 1	Strg Fcosk06 2	15h00	
B	Schoenau/Esdem 1	Vieux Thann A.S.B. 1	16h00	

- ❖ Le vainqueur est qualifié pour la finale du District Alsace

(Sous réserve des décisions disciplinaires ou réglementaires en cours et cela jusqu'à épuisement des recours)

MATCHS DE CLASSEMENT ET FINALES DISTRICT 2022-2023

• U13 D1

FINALE U13 D1 – 24 Juin 2023			
Strg A.S. 1	Colmar S.R. 1	14H00	

• U13 D2 Titre

½ FINALE DITRICT U13 D2 Titre -10/06/2023			
A	Plateau à 3 : Strg Meinau 1– Gjan/Oberlauterbach 1 – Molsheim/Ernolsheim 2	15h00	
B	Alsasud Hégenheim 1	Illzach A.S.I.M. 2	15h00

❖ Le vainqueur est qualifié pour la finale du District Alsace

• U13 D3 Titre

Matchs de qualification– 10/06/2023

¼ de FINALE

Pour les plateaux à 3, l'équipe classée première est qualifiée pour les ½ FINALE DITRICT U13 D3 Titre

¼ FINALE DITRICT U13 D3 Titre - 10/06/2023			
1	Plateau à 3 : Hœnheim SR 1 – Kometrib/Bouxwiller 3 – Gjan/Oberlauterbach	15H00	
2	Plateau à 3 : Eckbolsheim FC 1 – Strg AS 3 - Molsheim/Ernolsheim 4	15H00	
3	Bergheim S.R. 1	Berrwiller A.S. 3	15H00
4	Plateau à 3 : A.G.I.I.R. Florival 3 – Mulhouse Coteaux A.S 2 Schlierbach Ejpm 1	14H30	

½ FINALE DITRICT U13 D3 Titre - 17/06/2022			
A	Vainqueur 1	Vainqueur 2	15H
B	Vainqueur 3	Vainqueur 4	15H

❖ Le vainqueur est qualifié pour la finale du District Alsace

En U13D3 pour les ½ Finales, inversion si le club recevant a été le club recevant pour les ¼ de Finale

(Sous réserve des décisions disciplinaires ou réglementaires en cours et cela jusqu'à épuisement des recours)

MENTION D'APPEL

Commission Sportive de District :

– Procédure d'appel

« - **Pour les dossiers règlementaires** : susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District (secretariat@lafa.fff.fr) dans un délai de 7* jours à compter du lendemain de leur notification, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

** Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.*

Les décisions de la Commission Sportive des Jeunes du District Alsace sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 69 des Règlements de District, devant la Commission d'Appel de District.

Le Président,
Roland MEHN

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre WAGNER